




Générer de la croissance économique et contribuer à la stabilisation fiscale au Niger tout en soutenant l'accessibilité et l'amélioration de la numérisation

Le secteur de la téléphonie mobile est un acteur majeur de l'économie nigérienne. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile par abonné unique est passé de 3% en 2006 à 24% en 2016. Environ 5 millions de Nigériens ont aujourd'hui accès à la téléphonie mobile. Bien que 81% des habitants vivent dans des zones rurales, le réseau mobile 2G couvre au moins 80% de la population.

On estime que le secteur de la téléphonie mobile du Niger a eu un effet transformateur sur le développement social et économique du pays. **La téléphonie mobile encourage l'inclusion numérique et sociale. Avec un taux de pénétration plus élevé, un nombre beaucoup plus important de Nigériens pourraient profiter de services innovants, d'une productivité accrue et d'un meilleur accès à l'information.** Cet effet a été soutenu par l'investissement constant du secteur mobile, dans le cadre du plan national du gouvernement dont l'objectif est de promouvoir le développement du secteur privé parallèlement à d'autres objectifs stratégiques. D'autre part, le gouvernement vise à obtenir d'ici 2021 un taux de couverture du pays de 100% et un taux de pénétration de 70%.

Pour soutenir ces objectifs ambitieux, le récent rapport de la GMSA par Deloitte - « **Inclusion numérique et fiscalité dans le secteur de la téléphonie mobile au Niger** » s'intéresse à l'importance de la politique fiscale dans la stimulation du niveau d'adoption de la téléphonie mobile, l'inclusion numérique, l'investissement dans les infrastructures, l'emploi et la croissance économique au sens large.



La majorité

5 millions

d'abonnés à la téléphonie mobile au Niger
utilisent les services 2G

Le taux de
pénétration du
haut débit mobile
est l'un des plus
faibles au monde,
à 1% en 2016



L'infrastructure fixe limitée et l'adoption relativement faible du haut débit mobile au Niger se reflètent dans l'utilisation globale d'internet, qui concernait moins de

2%

de la
population
en 2015

Le coût d'accessibilité est une
préoccupation pour les
Nigériens, notamment
pour ceux qui sont
en bas de
l'échelle
sociale



De plus, le
secteur de la téléphonie
mobile pourrait appuyer
la croissance et soutenir
la stratégie de développement
du gouvernement en
surmontant les obstacles
à l'accès et à l'utilisation
des services
mobiles



Pour
les
20%
de Nigériens les
plus pauvres, le coût estimé
des services voix et SMS¹ atteint
96% DU REVENU
MENSUEL MOYEN.

Les taxes et les redevances réglementaires peuvent accroître les obstacles à la possession et à l'utilisation de la téléphonie mobile. La part des taxes et des redevances appliquées au secteur de la téléphonie mobile est l'une des plus élevées de la région.

LES TAXES SUR LES TÉLÉPHONES
PORTABLES REPRÉSENTENT ENVIRON

29%

du coût d'un
appareil



Le montant des taxes et redevances réglementaires par abonné représente 19% du revenu annuel moyen pour les 20% de Nigériens les plus pauvres.

Les opérateurs mobiles doivent s'acquitter de diverses taxes et redevances propres au secteur, qui sont susceptibles de décourager l'investissement.

- La taxe de 88 F CFA par minute sur les appels internationaux entrants a augmenté trois fois au cours des trois dernières années ;
- À 6,5% des recettes en 2015, le taux combiné des redevances réglementaires est l'un des plus élevés de la région ;
- La taxe TURTEL correspondant à 3% des recettes vient encore accroître le prix des services mobiles déjà soumis aux taxes générales, telles que la TVA, entraînant une double imposition des services concernés.

Une approche différente de la fiscalité du secteur de la téléphonie mobile pourrait étendre les avantages des services mobiles et soutenir la stratégie numérique du gouvernement, en alignant les investissements dans les infrastructures et l'accès mobile sur les objectifs TIC établis par le gouvernement et en soutenant la croissance économique. On estime que pour les pays en développement tels que le Niger, une hausse de la pénétration mobile de 10% pourrait accroître le PIB par habitant de 1,4 à 2,8 points de pourcentage.²

Selon les principes des meilleures pratiques et sur la base de nombreuses études internationales portant sur la fiscalité de la téléphonie mobile, un certain nombre de domaines potentiels pour une réforme fiscale pourraient être envisagés :

	Nombre de connexions mobiles / de connexions	Nombre de sites créés ou modernisés	PIB	Emplois dans l'ensemble de l'économie	Investissement total
Suppression de la TATTIE sur l'utilisation des services mobiles	+ 820 000 +140 000	+ 260	+ 540 millions US\$ (340 milliards F CFA)	+ 6 100	+ 200 millions US\$ (120 milliards F CFA)
Réduction de la partie variable component de la TURTEL de 3% à 1,5%	+150 000 +30 000	+ 22	+ 100 millions US\$ (60 milliards F CFA)	+ 500	+ 35 millions US\$ (21 milliards F CFA)
Réduction du droit de licence réglementaire de 2% à 1%	+ 130 000 +20 000	+ 40	+ 90 millions US\$ (50 milliards F CFA)	+ 950	+ 31 millions US\$ (18 milliards F CFA)

Source : analyse Deloitte sur la base de données provenant de la GSMA, de la Banque mondiale et des opérateurs. Remarque : les chiffres représentent l'effet cumulé additionnel sur la période 2017-2021

1. Ce chiffre n'inclut pas le coût d'achat d'un téléphone : un appareil portable de base coûtant environ 20 USD (environ 12 000 F CFA) peut représenter près de 100% du revenu moyen.
2. GSMA/Deloitte (2012), « The impact of mobile telephony on economic growth »



GSMA Head Office
Level 2, 25 Walbrook, London,
EC4N 8AF, United Kingdom
Tel: +44 (0)207 356 0600
www.gsma.com

©GSMA 2017